

Le tableau 1 présente un résumé relatif aux ressources hydrauliques du Canada, établi d'après les relevés du Bureau fédéral des forces hydrauliques en date du 31 décembre 1947. En ce qui concerne la puissance des aménagements, les chiffres de 1946 sont donnés pour fins de comparaison.

1.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1946 et 1947

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du rendement, décembre 1947		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pen- dant six mois	31 déc. 1946	31 déc. 1947
	h. p.	h. p.	h. p.	h. p.
Île du Prince-Édouard.....	3, 000	5, 300	2, 617	2, 617
Nouvelle-Écosse.....	20, 800	128, 300	133, 384	133, 384
Nouveau-Brunswick.....	68, 600	169, 100	133, 347	133, 347
Québec.....	8, 459, 000	13, 064, 000	5, 848, 572	5, 878, 872
Ontario.....	5, 407, 200	7, 261, 400	2, 679, 740	2, 749, 740
Manitoba.....	3, 309, 000	5, 344, 500	446, 825	458, 825
Saskatchewan.....	542, 000	1, 082, 000	90, 835	90, 835
Alberta.....	507, 800	1, 258, 000	93, 060	106, 560
Colombie-Britannique.....	7, 023, 000	10, 998, 000	864, 024	917, 024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382, 500	813, 500	19, 719	19, 719
Canada.....	25,722,900	40,124,100	10,312,123	10,496,923

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 représentent l'énergie de 24 heures et sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non relevés et d'une puissance indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre (particulièrement dans les régions septentrionales moins explorées); ils ne pourront figurer dans les calculs que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats n'en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des réservoirs économiques pourraient être aménagés au moyen de barrages.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la puissance totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage de l'énergie hydraulique produite. Aux emplacements exploités, l'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p. 100 plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne et ayant trait à ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les ressources d'énergie hydraulique actuelles du Canada justifient l'installation de turbines d'une puissance de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1947 ne représentent que 20 p. 100 environ des ressources connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les possibilités minimums en hydroélectricité du Canada.

L'augmentation de la puissance des turbines installées de 1900 à 1947 est indiquée par les chiffres du tableau 2, décennaux jusqu'à 1940 et annuels de 1941 à 1947.